



Rapport

Date de la séance du CE : 14 août 2024
Direction : Direction des finances
N° d'affaire : 2024.KAIO.96
Classification : Non classifié

Office d'informatique et d'organisation (OIO) : autorisation de dépenses pour les services de base TIC.
Crédit-cadre 2025

Table des matières

1. Synthèse2

2. Bases légales2

3. Qualification juridique des dépenses2

3.1 Dépenses nouvelles ou liées2

3.2 Dépenses uniques ou périodiques.....3

4. Dépenses faisant l'objet de la demande3

4.1 Récapitulatif des dépenses3

4.2 Comparaison avec les précédentes demandes de crédit.....3

4.3 Bénéfices et rentabilité.....5

5. Conséquences d'un refus de l'autorisation8

6. Sécurité de l'information et protection des données8

7. Législation sur les marchés publics8

8. Répercussions sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux.....8

8.1 Amortissements8

9. Coûts induits8

10. Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes9

11. Répercussions sur les communes9

12. Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société9

13. Proposition9

14. Annexe10

1. Synthèse

Par le présent crédit-cadre, le Grand Conseil approuve pour 2025 un budget maximal de **CHF 12,4 millions pour les dépenses uniques** et de **CHF 108,2 millions pour les dépenses périodiques** dans le domaine **Informatique et organisation (groupe de produits 4476000001)**.

Ces dépenses concernent principalement les services de base TIC fournis par l'Office d'informatique et d'organisation (OIO) ainsi que d'autres prestations dans le domaine des applications de groupe et des marchés publics. Elles sont destinées à la maintenance et au développement des services, y compris à l'exécution de projets et aux conseils fournis par des tiers, ainsi qu'à l'exploitation au sens large, c'est-à-dire à la couverture des coûts liés à l'utilisation des services TIC/de numérisation sous forme de prix du service ou de dépenses de maintenance, de remplacement d'appareils ou de licences. Le présent crédit-cadre englobe aussi les projets de numérisation. La Stratégie TIC 2021-2025 du canton de Berne regroupe la transformation numérique et les TIC.

Le crédit-cadre comprend toutes les dépenses actuellement connues qui sont nécessaires pour les prestations faisant l'objet du présent arrêté. Les éventuelles dépenses supplémentaires requises pour la période couverte par le crédit (p. ex. pour des projets TIC) qui ne peuvent pas être prévues à l'heure actuelle seront soumises pour approbation au cas par cas à l'autorité compétente.

Conformément à l'ordonnance sur l'administration numérique¹, les Directions, la Chancellerie d'État et la magistrature (DIR/CHA/JUS), ou plus précisément leurs offices, sont responsables de leurs applications de groupe et de leurs applications spécialisées, tandis que l'OIO a la responsabilité des services de base TIC de l'administration. En vertu d'une pratique en vigueur depuis 2017 fixée d'entente avec la Commission des finances (CFin), le Conseil-exécutif soumet les dépenses liées aux TIC/à la transformation numérique au Grand Conseil sous la forme de crédits-cadres pluriannuels pour chaque DIR/CHA/JUS et annuels pour l'OIO. Les dépenses liées à des projets de grande envergure sont autorisées au cas par cas.

2. Bases légales

Les bases légales sont indiquées dans l'arrêté.

3. Qualification juridique des dépenses

3.1 Dépenses nouvelles ou liées

L'article 30, alinéa 1 de la loi du 15 juin 2022 sur les finances (LFin, RSB 620.0) définit les dépenses nouvelles comme celles pour lesquelles l'organe compétent dispose d'une liberté d'action en ce qui concerne leur montant, la date à laquelle elles seront engagées ou d'autres modalités. Il existe presque toujours une certaine marge de manœuvre pour décider d'introduire des solutions TIC/de numérisation ou de développer les solutions existantes. Les coûts de conseil et de développement sont donc des dépenses nouvelles.

Il existe aussi une marge de manœuvre dans l'utilisation des solutions TIC/de numérisation, autrement dit dans leur exploitation au sens large, en ceci qu'il faut déterminer quels éléments de l'offre de prestations doivent être utilisés à quel endroit et dans quelle mesure. Aussi, afin de garantir la cohérence du traitement des dépenses et la plus grande transparence possible vis-à-vis du Grand Conseil, les frais

¹ Ordonnance du 11 janvier 2023 sur l'administration numérique (OAN, RSB 109.111), articles 26 à 28

d'exploitation sont-ils tous qualifiés de nouveaux – même lorsque la marge de manœuvre est réduite, voire inexistante – sous réserve d'exception pour des affaires concernant uniquement des frais d'exploitation clairement liés.

3.2 Dépenses uniques ou périodiques

Conformément à l'article 28 LFin, les dépenses sont qualifiées de périodiques lorsqu'elles servent à l'exécution d'une tâche permanente. C'est le cas des dépenses pour l'exploitation au sens large, qui sont engagées pendant toute la durée de vie de la solution TIC/de numérisation. Par contre, les dépenses pour les projets, le développement et les services de conseil sont typiquement occasionnées dans le cadre d'un projet limité dans le temps. Il s'agit donc de dépenses uniques au sens de l'article 27 LFin.

4. Dépenses faisant l'objet de la demande

4.1 Récapitulatif des dépenses

Le tableau ci-dessous récapitule les dépenses faisant l'objet de la présente demande. Celles-ci sont détaillées en annexe par unité administrative et par produit ou application.

Dépenses faisant l'objet de la demande

en CHF (TVA incluse)	2025
Dépenses uniques (réserve exclue)	11 477 278
dont compte des investissements (CI)	0
Dépenses périodiques	108 160 758
dont CI	0
Total annuel	119 638 036
Montant du crédit, réserve exclue	119 638 036
dont CI	0
réserve de 8 % sur les dépenses uniques	918 182
Montant du crédit, réserve incluse	120 556 218

D'entente avec la CFin, le crédit comprend une réserve de 8 pour cent sur les dépenses uniques, qui n'est pas inscrite au budget ni au plan financier.

4.2 Comparaison avec les précédentes demandes de crédit

Le montant des dépenses autorisées par le passé au même titre que les dépenses faisant l'objet de la présente demande de crédit a évolué comme suit :

Année	mio CHF p/an	Remarques
2021	109 224 272 <u>1 043 971</u> 110 268 243	ACE 843/2020 / AGC <u>2020.FINGS.434</u> 8 % de réserve pour le développement et les projets Total 2021
2022	110 160 501 <u>1 053 114</u> 111 213 615	ACE 955/2021 / AGC <u>2021.KAIO.192</u> 8 % de réserve pour le développement et les projets Total 2022
2023	118 237 713 <u>891 912</u> 119 129 625	ACE 864/2022 / AGC <u>2022.KAIO.333</u> 8 % de réserve pour le développement et les projets Total 2023
2024	116 828 876 <u>942 069</u> 117 770 946	ACE 894/2023 / AGC <u>2023.KAIO.135</u> 8 % de réserve pour le développement et les projets Total 2024
2025	119 638 036 <u>918 182</u> 120 556 218	Présent arrêté (2024.KAIO.96) 8 % de réserve pour le développement et les projets Total 2025

Ces montants ne sont comparables que dans certaines limites, car ils ne comprennent pas les coûts, d'importance variable, de plusieurs projets pluriannuels ayant fait l'objet de demandes séparées (voir ch. 4.3 ci-après).

Voici les principaux écarts par rapport au précédent crédit :

Écart en CHF par an	Objet	Explication
+ 444 701	BE-Applications	Exploitation et développement de nouvelles applications de groupe en particulier de la plateforme open source de données d'entreprise HelloData BE.
- 649 507	BE-Plateformes d'applications	Diminution des charges liées à l'exploitation des applications des DIR/CHA/JUS.
+ 102 459	BE-eGov	Poursuite du développement du portail cantonal BE-Login (accès pour les personnes morales, extension du compte citoyen) et mise en place de la plateforme de numérisation destinée au personnel.
+ 104 465	BE-GEVER	Moins de charges que l'an dernier pour optimiser les performances et la fiabilité.
+ 3 467 455	BE-PTC	Déploiement de Microsoft 365 (M365) dans l'administration cantonale (cf. ci-après).
- 790 466	BE-Print	Diminution du volume d'impression à l'échelle du canton.
+ 224 117	Conseils TIC	Davantage de prestations externes en matière d'architecture nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie TIC et pour la transformation numérique.

Les CHF 3,5 millions de dépenses supplémentaires résultant du déploiement de M365 se répartissent comme suit :

- CHF 2,5 millions : remplacement des anciennes licences Windows et Office par des licences M365, qui reviennent bien plus cher par utilisateur·trice (environ CHF 480, contre 204 auparavant).

vant), mais offrent davantage de fonctionnalités : en particulier de nouvelles fonctions qui facilitent la collaboration numérique. Le plus large éventail de fonctions de M365 permet aussi de se passer d'autres licences qui étaient jusqu'ici nécessaires pour certains logiciels, comme la solution de gestion des appareils mobiles (EMM) MobileIron, avec une économie annuelle de CHF 250 000 à la clé. De plus, M365 comprend un plus grand nombre de fonctions de sécurité, par exemple pour empêcher la fuite d'informations classifiées.

CHF 2 millions de coûts supplémentaires sont liés à l'utilisation de licences M365 de type E5, au lieu de la licence de base E3. La licence E5 comprend des fonctions indispensables pour atteindre le niveau de sécurité qu'exigent le canton et l'autorité de surveillance de la protection des données (voir à ce sujet le rapport sur les risques résiduels de M365, en allemand : *Be-richt zu den Restrisiken von M365*).

- CHF 1,0 million : supplément de coût pour les licences de la Police cantonale. Celle-ci prévoit également de migrer vers M365, ce qui entraîne des coûts supplémentaires pour les raisons mentionnées ci-dessus. De plus, elle va déployer le système d'exploitation Windows 11.

4.3 Bénéfices et rentabilité

Les bénéfices et la rentabilité des principaux sous-projets sont décrits dans le tableau ci-après. Ces projets servent à mettre en œuvre les consignes stratégiques relatives aux TIC et à l'administration numérique :

- Programme gouvernemental de législature
- Stratégie pour une administration numérique du canton de Berne
- Stratégie TIC du canton de Berne

Projet	Période	Coûts et bénéfices
Transformation numérique / Cyberadministration		
Mise en œuvre de la législation sur l'administration numérique (www.be.ch/lan) et de la Stratégie TIC BE 2021 – 2025, qui définissent le cadre de la planification, du pilotage et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'administration cantonale. Les objectifs sont les suivants : – primauté du numérique, – organisation TIC en réseau, – poste de travail informatique mobile et flexible.	2021-2025	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 2 203 212, dont CHF 162 200 inclus dans l'autorisation de dépenses. – Mise en œuvre de la Stratégie TIC et de la Stratégie pour une administration numérique – Mise en œuvre de tâches transversales de la numérisation, comme la gestion des données, l'automatisation des processus, les méthodes de mise en œuvre de projets de numérisation – Développement de l'organisation et de la gouvernance TIC – Développement technique de la fourniture de services TIC de base
Programme work@BE : adaptation du poste de travail cantonal	2021 – 2025	– Total des dépenses prévues : CHF 5 500 000, dont CHF 250 000 inclus dans l'autorisation de dépenses.

Projet	Période	Coûts et bénéfices
(BE-PTC) à la technologie la plus récente (Microsoft 365).		– L'objectif est de perfectionner le poste de travail cantonal et de le rendre compatible avec les solutions en nuage. Il est pour cela prévu : – de développer le nouveau PTC, en incluant BYOD (« Bring Your Own Device ») ; – d'intégrer les applications M365, y compris pour l'utilisation sur des appareils mobiles ; – de mettre en place un environnement de communication et de collaboration hébergé sur le nuage ; – de former le personnel à l'utilisation du nouveau poste de travail.
IAM@BE : ce projet vise l'acquisition et la mise en service d'un logiciel de gestion des identités et des accès (Identity- und Access-Management, IAM) servant à automatiser l'administration des droits d'accès des utilisatrices et utilisateurs de l'administration cantonale. Achèvement prévu en octobre 2025.	2021-2025	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 1 630 900, dont CHF 290 000 inclus dans l'autorisation de dépenses. – Mise en place d'un système IAM pour améliorer la transparence et la sécurité de l'octroi des droits d'accès – Administration automatisée des comptes utilisateur et des droits d'accès, ce qui réduit le temps de traitement et le risque d'erreur – Contrôle automatisé des droits d'accès, ce qui réduit le nombre d'habilitations erronées ou devenues inutiles
Développement de BE-Login : ce projet vise à migrer vers la solution fédérale AGOV les identités enregistrées dans BE-Login par la population et les acteurs économiques du canton de Berne. AGOV permet une identification plus forte des personnes physiques pour l'accès aux services numériques impliquant des données particulièrement dignes de protection et crée ainsi les conditions d'utilisation de la future identité électronique nationale (e-ID). Dans le cadre de ce projet, il est prévu de redévelopper le cœur obsolète de BE-Login.	2023 – 2026	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 2 400 000, dont CHF 800 000 inclus dans l'autorisation de dépenses. – Les offices des DIR/CHA/JUS bénéficient d'un niveau d'identification plus élevé des personnes physiques (niveau de confiance 2 ou plus) grâce à la procédure d'identification pour le rattachement de leurs services électroniques. De plus, ce projet met en œuvre les exigences concernant les personnes morales et les personnes agissant au nom de tiers. – La population et les milieux économiques profitent de cet accès aux processus numériques de bout en bout (« End-to-End ») des services électroniques existants et futurs des DIR/CHA/JUS (notamment dans le cadre de la gestion de leurs données particulièrement dignes de protection). – À l'avenir, la population pourra aussi utiliser la nouvelle identité électronique nationale (e-ID).
MyPortal@BE (portail des collaboratrices et collaborateurs) : ce projet a pour objectif de remplacer l'intranet par une solution de	2023 – 2025	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 825 000, dont CHF 150 000 inclus dans l'autorisation de dépenses.

Projet	Période	Coûts et bénéfices
communication et de collaboration interne et moderne.		– Avantages pour le personnel : simplification du travail, amélioration de l'échange de connaissances, efficience accrue et renforcement de l'attractivité de l'employeur.
OGD@BE : ce projet porte sur l'exécution des mesures définies dans la stratégie DGO du canton de Berne de 2024 à 2028. Ses objectifs : instaurer à l'échelle de l'administration une organisation DGO, des normes DGO et une infrastructure de base DGO.	2024 – 2027	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 286 681, dont CHF 80 859 inclus dans l'autorisation de dépenses. – Les données gouvernementales ouvertes (DGO, en anglais OGD pour Open Government Data) peuvent provenir des domaines les plus divers de l'administration publique, et donc être utiles et exploitées aux fins les plus diverses. Plus-values directes : – amélioration de la transparence, de l'efficience et de la qualité des prestations publiques, – possibilité de réutiliser les données des autorités et de les rattacher à d'autres données pour en tirer davantage de bénéfices, – création de bases pour de nouveaux travaux de recherche, services d'information et modèles de gestion.
Projets concernant la sécurité de l'information		
Sécurité de l'information BE : ce projet vise à élaborer des bases et prescriptions légales, stratégiques et organisationnelles dans le domaine de la sécurité de l'information et à les mettre en œuvre dans l'ensemble du canton.	2018-2024	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 1 279 275, dont CHF 30 000 inclus dans l'autorisation de dépenses. – Mise en place d'un système de gestion de la sécurité de l'information (ISMS) conformément à la stratégie en la matière, pour améliorer la transparence et la conduite de la sécurité de l'information – Réalisation d'audits pour mesurer la sécurité des fournisseurs de prestations – Instauration d'une meilleure gestion des risques, permettant de prendre des mesures adéquates
Projets concernant le cycle de vie		
Nouvel appel d'offres pour BE-Print (auparavant Print@BE) : ce projet porte sur un nouvel appel d'offres public pour la gestion des services d'impression (Managed Printing Services) de l'administration cantonale (appareils multifonctions et imprimantes de bureau).	2023-2025	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 70 000, intégralement inclus dans l'autorisation de dépenses. Il s'agit des coûts de projet, et non des coûts d'exploitation induits. – Nouvel appel d'offres pour les prestations actuelles visant à profiter des progrès techniques et de prix plus avantageux, et à mettre en œuvre les nouvelles exigences

5. Conséquences d'un refus de l'autorisation

Si une partie des présentes dépenses n'était pas autorisée, cela réduirait d'autant les prestations, qui ne pourraient donc être fournies que de manière limitée, voire pas du tout. En conséquence, les tâches légales de l'administration s'appuyant sur ces prestations ne pourraient pas être accomplies elles non plus, ou seulement en partie. Nous renvoyons en outre aux explications en annexe concernant chacune des dépenses.

6. Sécurité de l'information et protection des données

Avant la mise en service d'une solution TIC ou d'un projet de numérisation, le ou la responsable de la sécurité de l'unité administrative ou du projet contrôle les documents que la législation cantonale sur la sécurité de l'information et la protection des données (ISDS) prescrit pour garantir que cette solution respecte les dispositions ISDS. Le cas échéant, le Bureau cantonal pour la surveillance de la protection des données du canton de Berne les vérifie aussi dans le cadre du contrôle préalable qui est prévu à l'article 17a de la loi sur la protection des données².

7. Législation sur les marchés publics

Conformément aux dispositions du droit des marchés publics, les mandats sont attribués à des tiers dans le cadre d'une procédure de gré à gré, d'une procédure sur invitation, d'une procédure ouverte ou d'une procédure sélective, selon les montants en jeu. Ceux qui représentent un montant supérieur à CHF 250 000 donnent lieu à un appel d'offres public sur le site www.simap.ch. Il arrive toutefois qu'un appel d'offres ne soit pas possible parce qu'un seul soumissionnaire entre en considération, par exemple lors d'affaires découlant de mandats antérieurs, en raison d'interdépendances reconnues ou de normes de sécurité. Dans ces cas-là, la renonciation à l'appel d'offres est publiée sur www.simap.ch, comme le prévoit la loi. Les entreprises concurrentes peuvent ainsi déposer un recours contre cette décision si elles estiment qu'elle est contraire au droit.

8. Répercussions sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux

8.1 Amortissements

Le présent crédit ne génère pas de charges d'amortissement.

9. Coûts induits

Les nouvelles dépenses pour des projets et pour le développement (acquisitions comprises) de solutions TIC/de numérisation faisant l'objet de la présente demande d'autorisation peuvent induire des coûts, en particulier pour l'exploitation, la maintenance et les licences. Il est encore impossible de chiffrer ces coûts de manière détaillée, car ils dépendront en règle générale des projets dont la réalisation aura été autorisée par le présent arrêté. Leur ordre de grandeur devrait correspondre à celui des dépenses pour l'exploitation, la maintenance et les licences des solutions TIC/de numérisation actuellement en place.

Au surplus, le présent arrêté n'a pas de répercussions particulières sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique ou les locaux.

² Loi du 19 février 1986 sur la protection des données (LCPD ; RSB 152.04)

10. Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes

Le présent crédit est conforme à la stratégie TIC du Conseil-exécutif pour 2021 à 2025 ainsi qu'à la Stratégie pour une administration numérique du canton de Berne.

11. Répercussions sur les communes

Le présent crédit n'a pas de répercussion directe sur les communes.

12. Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société

Le présent crédit n'a pas de répercussion directe sur l'économie, l'environnement et la société.

13. Proposition

Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil d'approuver le présent crédit-cadre.

Pièce jointe :

– Projet d'AGC

14. Annexe

La présente annexe montre comment il est prévu de répartir le montant du crédit entre les unités administratives, les projets et les prestations TIC/de numérisation. Ces chiffres se fondent sur le budget et le plan intégré mission-financement élaboré au printemps de l'année passée (variante de planification n° 2). Le montant effectif de chaque dépense ou le moment auquel elle sera engagée peut s'en écarter, par exemple suite à des changements dans la planification du projet, à des évolutions des conditions techniques ou au résultat d'appels d'offres public.

14.1 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF			2025		
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI	
Objet ³	Bref descriptif	Type de coûts		Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-Applications	Fourniture d’applications de groupe aux DIR/CHA/JUS. Optimisation des applications pour leur utilisation sur le poste de travail cantonal (PTC). Assurance de la fluidité du fonctionnement et d’une disponibilité élevée des applications de groupe.	Exploitation au sens large ⁴ (dépense périodique)	4 859 283	0	0
		Développement, conseil ⁵ (dépense unique)	2 002 254	0	0
Total annuel des dépenses uniques					2 002 254
Total annuel des dépenses périodiques					4 859 283
Total annuel global					6 861 537
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					6 861 537
Remarques ⁶ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :					
- Conseils (CHF 340 000) : prestations de conseil et d’assistance aux DIR/CHA/JUS dans l’utilisation de la nouvelle plateforme de données d’entreprise Analytics- and BI-Service (ABIS), logiciel HelloDataBE.					

³ Application, produit / service ou projet

⁴ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

⁵ Coûts de projets inclus

⁶ Explications concernant les montants et indication de leur rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que du bénéfice/ de la rentabilité qui en résultent

- **Développement (CHF 1 662 254)** : développement d'applications de groupe telles que la plateforme de projets, GERES, les raccordements au système de gestion des identités et des accès (IAM), la plateforme Open-Government-Data, Adonis (gestion de processus) ou le système de gestion des services informatiques (ITSMS).

14.2 Office d’informatique et d’organisation (OIO)

en CHF			2025		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI	
Objet ⁷	Bref descriptif	Type de coûts		Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-Plate-formes d'applications	Gestion des serveurs pour les applications spécialisées et de groupe. Intégration, exploitation et stockage, surveillance et rapports. Fonctionnement des applications spécialisées et de groupe des DIR/CHA/JUS assuré au centre de calcul central. Conseils et résolution des problèmes lors de l'intégration d'applications dans l'environnement d'exploitation.	Exploitation au sens large ⁸ (dépense périodique)	44 080 753	0	0
		Développement, conseil ⁹ (dépense unique)	547 722	0	0
Total annuel des dépenses uniques					547 722
Total annuel des dépenses périodiques					44 080 753
Total global annuel					44 628 476
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					44 628 476

Remarques¹⁰ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :

- **Conseils (CHF 150 000)** : conseil et assistance concernant l'orientation stratégique pour des questions comme l'informatique en nuage (*cloud*), l'entrepôt de données (*data-warehouse*), et conseil à la clientèle.
- **Développement (CHF 397 722)** : développement des plateformes d'applications en fonction des besoins des clients.

⁷ Application, produit / service ou projet
⁸ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)
⁹ Coûts de projets inclus
¹⁰ Explications concernant les montants et indication de leur rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que du bénéfice/ de la rentabilité qui en résultent

14.3 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2025	
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI
Objet ¹¹	Bref descriptif	Type de coûts	Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-eGov	Services en ligne du canton destinés au personnel de l’ad- ministration et à la population.	Exploitation au sens large ¹² (dépense périodique)	2 212 026	0
		Développement, conseil ¹³ (dépense unique)	1 944 414	0
Total annuel des dépenses uniques				1 944 414
Total annuel des dépenses périodiques				2 212 026
Total global annuel				4 156 440
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)				4 156 440
Remarques ¹⁴ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :				
- Conseils (CHF 600 000) : prestations de conseil et de support pour le projet de développement de BE-Login. - Développement (CHF 1 344 414) : développement de BE-Login (identification de personnes morales/personnes agissant au nom de tiers), formulaires en ligne, nouvelle interface GEVER.				

¹¹ Application, produit / service ou projet

¹² Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

¹³ Coûts de projets inclus

¹⁴ Explications concernant les montants et indication de leur rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que du bénéfice/ de la rentabilité qui en résultent

14.4 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF			2025		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI	
Objet ¹⁵	Bref descriptif	Type de coûts	Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value	
BE-GEVER	Système électronique de gestion des documents avec classement et archivage conformes aux prescriptions légales	Exploitation au sens large ¹⁶ (dépense périodique)	2 459 537	0	0
		Développement, conseil ¹⁷ (dépense unique)	109 544	0	0
Total annuel des dépenses uniques					109 544
Total annuel des dépenses périodiques					2 459 537
Total annuel global					2 569 081
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					2 569 081
Remarques ¹⁸ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :					
- Développement (CHF 109 544) : développement fonctionnel du logiciel conformément à la planification du groupe spécialisé GAE.					

¹⁵ Application, produit / service ou projet

¹⁶ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

¹⁷ Coûts de projets inclus

¹⁸ Explications concernant les montants et indication de leur rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que du bénéfice/ de la rentabilité qui en résultent

14.5 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2025		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI	
Objet ¹⁹	Bref descriptif	Type de coûts		Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-PTC	Postes de travail équipés de matériel informatique et de logiciels. Gestion des utilisateurs et utilisatrices, messagerie électronique et délivrance de certificats.	Exploitation au sens large ²⁰ (dépense périodique)	33 857 886	0	0
		Développement, conseil ²¹ (dépense unique)	158 839	0	0
Total annuel des dépenses uniques					158 839
Total annuel des dépenses périodiques					33 857 886
Total annuel global					34 016 726
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					34 016 726
Remarques ²² : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :					
- Développement (CHF 158 839) : mise en œuvre des nouvelles exigences concernant Microsoft 365.					

¹⁹ Application, produit / service ou projet

²⁰ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

²¹ Coûts de projets inclus

²² Explications concernant les montants et indication de leur rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que du bénéfice/ de la rentabilité qui en résultent

14.6 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2025	
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI
Objet ²³	Bref descriptif	Type de coûts	Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-Net	Raccordement aux réseaux (local, longues distances et wifi), statiques ou mobiles. Exploitation et développement du réseau bernois.	Exploitation au sens large ²⁴ (dépense périodique)	11 968 919	0
		Développement, conseil ²⁵ (dépense unique)	696 703	0
Total annuel des dépenses uniques				696 703
Total annuel des dépenses périodiques				11 968 919
Total annuel global				12 665 622
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)				12 665 622

Remarques²⁶ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :

- **Conseils (CHF 200 000)** : prestations d'assistance du fournisseur de réseau.
- **Développement (CHF 496 703)** : développements de la solution selon les besoins, nouvelles installations suite à des déménagements, adaptations de la bande passante et mise en place du réseau wifi, nouvelles fonctions de sécurité.

²³ Application, produit / service ou projet

²⁴ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

²⁵ Coûts de projets inclus

²⁶ Explications concernant les montants et indication de leur rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que du bénéfice/ de la rentabilité qui en résultent

14.7 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2025	
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI
Objet ²⁷	Bref descriptif	Type de coûts	Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-Print	Achat et intégration d'appareils aux performances optimales pour imprimer, copier et numériser. Gestion et maintenance des appareils et des données.	Exploitation au sens large ²⁸ (dépense périodique)	6 094 997	0
		Développement, conseil ²⁹ (dépense unique)	514 859	0
Total annuel des dépenses uniques				514 859
Total annuel des dépenses périodiques				6 094 997
Total annuel global				6 609 856
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)				6 609 856
Remarques ³⁰ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :				
- Développement (CHF 514 859) : optimisation de l'impression de masse (impression couleur, impression Inline, annexes couleur), mise en place de la numérisation du courrier entrant, nouveau service BE-ePost (www.be.ch/epost).				

²⁷ Application, produit / service ou projet

²⁸ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

²⁹ Coûts de projets inclus

³⁰ Explications concernant les montants et indication de leur rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que du bénéfice/ de la rentabilité qui en résultent

14.8 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2025	
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI
Objet ³¹	Bref descriptif	Type de coûts	Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-Support	Le Centre de services est le premier interlocuteur pour poser des questions et signaler des dérangements concernant les TIC. Réception et tri de toutes les demandes relatives aux TIC. Résolution des incidents dans les meilleurs délais possibles, si nécessaire sur site. Livraison et reprise d'ordinateurs et de périphériques. Envoi d'informations en allemand et en français.	Exploitation au sens large ³² (dépense périodique)	651 987	0
		Développement, conseil ³³ (dépense unique)	109 544	0
Total annuel des dépenses uniques				109 544
Total annuel des dépenses périodiques				651 987
Total annuel global				761 531
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)				761 531
Remarques ³⁴ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :				
- Développement (CHF 109 544) : renouvellement et développement des outils d'assistance utilisés.				

³¹ Application, produit / service ou projet

³² Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

³³ Coûts de projets inclus

³⁴ Explications concernant les montants et indication de leur rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que du bénéfice/ de la rentabilité qui en résultent

14.9 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2025		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI	
Objet ³⁵	Bref descriptif	Type de coûts		Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-Web	Sites Web standardisés et conviviaux, système performant de gestion des contenus et nouvelles fonctionnalités Internet.	Exploitation au sens large ³⁶ (dépense périodique)	1 279 120	0	0
		Développement, conseil ³⁷ (dépense unique)	1 095 445	0	0
Total annuel des dépenses uniques					1 095 445
Total annuel des dépenses périodiques					1 279 120
Total annuel global					2 374 565
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					2 374 565
Remarques ³⁸ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :					
- Conseils (CHF 150 000) : nouveau moteur de recherche pour les pages web sous www.be.ch et amélioration de la convivialité. - Développement (CHF 945 445) : amélioration de la convivialité et des fonctionnalités pour répondre aux exigences de l'administration, en particulier en ce qui concerne les newsletters, la gestion des contenus et la sécurité.					

³⁵ Application, produit / service ou projet

³⁶ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

³⁷ Coûts de projets inclus

³⁸ Explications concernant les montants et indication de leur rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que du bénéfice/ de la rentabilité qui en résultent

14.10 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF			2025	
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI
Objet ³⁹	Bref descriptif	Type de coûts	Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value
Formation TIC	Formations à la carte pour des cours en ligne en tout lieu et à toute heure.	Exploitation au sens large ⁴⁰ (dépense périodique)	0	0
		Développement, conseil ⁴¹ (dépense unique)	600 053	0
Total annuel des dépenses uniques				600 053
Total annuel des dépenses périodiques				0
Total annuel global				600 053
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)				600 053
Remarques ⁴² : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :				
- Développement (CHF 600 053) : développement de la plateforme centrale Digiz destinées sensibiliser l'administration cantonale à la transformation numérique et former le personnel en la matière ; élaboration de contenus de formation dans les domaines suivants : services de base TIC, compétences numériques de base, DataLiteracy, sensibilisation à la cybersécurité, formes de travail Agile, etc.				

³⁹ Application, produit / service ou projet

⁴⁰ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

⁴¹ Coûts de projets inclus

⁴² Explications concernant les montants et indication de leur rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que du bénéfice/ de la rentabilité qui en résultent

14.11 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2025	
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI
Objet ⁴³	Bref descriptif	Type de coûts	Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value
Conseils TIC	Assistance et conseils dans tous les domaines TIC et dans le domaine des marchés publics dans l'ensemble du canton.	Exploitation au sens large ⁴⁴ (dépense périodique)	237 982	0
		Développement, conseil ⁴⁵ (dépense unique)	409 124	0
Total annuel des dépenses uniques				409 124
Total annuel des dépenses périodiques				237 982
Total annuel global				647 106
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)				647 106

Remarques⁴⁶ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :

- **Conseils (CHF 409 124)** : conseils fournis par des tiers, assistance à la gestion des TIC et des marchés publics (conseils relatifs aux marchés publics, à la législation sur les TIC et à la gestion de la qualité). Cotisations d'adhésion versées à des organisations de coopération dans le domaine des TIC ou des marchés publics comme si-map.ch. Recours à des spécialistes de l'architecture TIC pour mettre en œuvre la stratégie TIC et réaliser la transformation numérique.

⁴³ Application, produit / service ou projet

⁴⁴ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

⁴⁵ Coûts de projets inclus

⁴⁶ Explications concernant les montants et indication de leur rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que du bénéfice/ de la rentabilité qui en résultent

14.12 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2025		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI	
Objet ⁴⁷	Bref descriptif	Type de coûts		Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value
Gestion de projets TIC	Conseils lors de la réalisation de projets TIC, recours à des responsables de projet pour des projets et programmes TIC	Exploitation au sens large ⁴⁸ (dépense périodique)	0	0	0
		Développement, conseil ⁴⁹ (dépense unique)	3 286 334	0	0
Total annuel des dépenses uniques					3 286 334
Total annuel des dépenses périodiques					0
Total annuel global					3 286 334
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					3 286 334
Remarques ⁵⁰ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :					
- Conseils (CHF 50 000) : soutien à la gestion de projet. - Développement (CHF 3 236 334) : direction de projets et de programmes, et autres prestations d'assistance externe dans l'environnement de projet (cf. liste au chap. 4.3Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden. ci-avant).					

⁴⁷ Application, produit / service ou projet

⁴⁸ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

⁴⁹ Coûts de projets inclus

⁵⁰ Explications concernant les montants et indication de leur rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que du bénéfice/ de la rentabilité qui en résultent

14.13 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2025	
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI
Objet ⁵¹	Bref descriptif	Type de coûts	Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value
Conseils SIPD	Conseils en matière de sécurité de l'information et de protection des données pour des applications et des projets.	Exploitation au sens large ⁵² (dépense périodique)	55 394	0
		Développement, conseil ⁵³ (dépense unique)	405 315	0
Total annuel des dépenses uniques				405 315
Total annuel des dépenses périodiques				0
Total annuel global				460 709
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)				460 709
Remarques ⁵⁴ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :				
- Conseils (CHF 405 315) : recours à des spécialistes externes et réalisation d'audits de sécurité.				

⁵¹ Application, produit / service ou projet

⁵² Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

⁵³ Coûts de projets inclus

⁵⁴ Explications concernant les montants et indication de leur rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que du bénéfice/ de la rentabilité qui en résultent

14.14 Total Office d'informatique et d'organisation (OIO)

Groupe de produits Informatique et organisation (n° 4 476 000 001)

en CHF	2025	
Total annuel des dépenses uniques	11 477 278	
<i>dont compte des investissements</i>	0	
Total annuel des dépenses périodiques	108 160 758	
<i>dont compte des investissements</i>	0	
Total annuel global	119 638 036	
<i>dont compte des investissements</i>		0
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)		119 638 036
Remarques : cf. remarques aux chapitres 14.1 à 14.13		